Ça eût payé...

Formule célèbre d’un autre temps (à taper sur un moteur de recherche pour goûter le style d’humour des années 1960). Mais humour tragique qui reste tellement d’actualité pour expliquer la mise à mort actuelle des poiriers du Domfrontais. « Peu rentables, les grands poiriers sont arrachés » titre Ouest-France (25/04/2023). « Rien qu’à Mantilly, capitale du poiré, près de 150 poiriers ont été coupés depuis le début de l’année »..., remplacés par la culture du maïs destiné aux bovins.

Le GONm avait participé en 2002 aux études préliminaires à la mise en place de l’AOC Poiré Domfront, le numéro 67 de la revue *Le Cormoran* avait même été entièrement dédié aux oiseaux du verger normand. Certaines espèces trouvent dans le vieux verger de poiriers mais aussi de pommiers, un habitat original irremplaçable : rougequeue à front blanc, sittelle torchepot, mésange nonnette, gobemouche gris, pic épeichette, chouette chevêche... Associé à la haie vive, la verger abrite les plus fortes populations de passereaux : oiseaux des buissons, des branches, des troncs creux, des écorces soulevées, des bouses (le verger haute tige inclus le pâturage de la prairie associée ; on parle d’ « agroforesterie » maintenant). L’hiver, les bandes de grives se nourrissant sur les fruits oubliés au sol sont souvent impressionnantes et la prairie naturelle de ces parcelles est recherchée par tous les picoreurs de vers et autres invertébrés.

Une information apportée par l’article dynamite toutes les bonnes volontés : « **La faible densité des poiriers par hectare fait que les terres sont considérées par la PAC (la Politique agricole commune) comme des prairies, et non comme des vergers, mieux valorisé**s. » En d’autres termes, les vieux poiriers ne rapportent pas les subventions des terres à maïs. Donc on les abat. Gloire aux derniers fervents producteurs de poiré, ils ont bien du mérite de résister au vent mauvais venu de Bruxelles, mais pas seulement : leur modèle économique n’est pas non plus défendu par les représentants majoritaires de la profession qui ne se sont probablement pas décarcassés pour faire adapter par l’administration le calcul de densité du boisement des vergers de poiriers au cas particulier de ces arbres souvent plusieurs fois centenaires... Il y avait à Barenton au musée de la poire un poirier vieux de 300 ans, âge certifié ! La culture rurale est moribonde et l’avifaune est sur le même bateau ! Qui veut bien ramer ?

GONm/JCo/20230500